

En raison des congés annuels des personnels de la commune et du service instructeur de la Communauté de communes, voire des services consultatifs, les services urbanisme concernés sont en activité réduite.

Dans la mesure du possible, nous vous invitons à déposer les nouveaux dossiers sur rendez-vous à compter du 18 août 2025.

Merci de votre compréhension.

Le Maire

